



# FLASH

**ÉDITION MAI 2024** 





# LE BILLET DU SYNDIC



Chère Belfagienne, cher Belfagien,

Comme chaque année, le printemps rime avec la clôture des comptes annuels. La bonne nouvelle est que 2023 a été une année fiscalement exceptionnelle pour notre commune. En effet, elle présente des résultats records avec un bénéfice de **CHF 2'008'856.33** alors que le budget 2023 prévoyait un déficit de CHF 926'450.00.

Cette différence interpelle mais s'explique au vu du fonctionnement de la planification budgétaire des communes. Vous trouverez dans les comptes de résultats 2023, disponibles sur le site de la commune, toutes les explications détaillées. Je ne vais donc pas répéter ce document de plus de cent pages dans ce billet mais me concentrer sur une analyse des points essentiels.

La différence de près de 3 millions avec le budget 2023 s'explique principalement par 4 postes :

- 1. Des rentrées financières et d'impôts supérieures à CHF 1'450'000.00 aux prévisions. En ce qui concerne les rentrées fiscales ordinaires, les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques encaissés en 2023 ont été plus élevés de CHF 317'000.00 par rapport aux montants provisionnés. De même pour les impôts sur le bénéfice des personnes morales supérieurs de CHF 184'000.00, et qui ont été moins affectés par les effets de la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) que prévu par le Service cantonal des contributions. Les provisions des impôts pour l'année fiscale 2023 sont supérieures de CHF 461'000.00 par rapport au budget 2023. En effet, la méthode de calcul se basant sur les dernières statistiques fiscales en notre possession, les provisions diffèrent dès lors des montants budgétisés une année et demie auparavant. Les prestations en capital ont quant à elles généré un surplus de CHF 144'000.00.
- 2. Les produits des impôts spéciaux (comme les droits de mutations et successions), tout comme les intérêts moratoires ont généré un surplus de CHF 113'000.00; ces montants sont également impossibles à prévoir, en particulier pour les ventes d'immeubles, les droits de mutations et les successions.
- 3. Finalement, un suivi méticuleux des débiteurs douteux (arrangements de paiement accordés ou procédure de mise en poursuite) a permis une rentrée de plus de CHF 175'000.00 sur des arriérés de factures.
- 4. Des dépenses moins importantes de l'ordre de CHF 550'000.00 des diverses associations intercommunales (« charges de transfert »).

- 5. Une rentrée financière extraordinaire de CHF 487'000.00 suite à la vente de biens de l'ancien boursier.
- 6. Et enfin, CHF 218'000.00 concernant la dissolution de la provision pour l'assainissement de la caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg, dont le montant était moins important qu'initialement annoncé.

Les 2 derniers postes sont de nature unique et représentent à eux seuls CHF 705'000.00. Pour les 2 premiers postes, hormis les impôts spéciaux et intérêts moratoires, la commune se base sur les chiffres donnés par le canton pour les recettes fiscales, et par les associations intercommunales pour les dépenses qui y sont liées. Force est de constater que le canton a été très (trop) conservateur dans ses prévisions financières post-covid et sur la réforme fiscale RFFA. Quasiment toutes les communes du canton se basent également sur les mêmes prévisions, ce qui explique en partie les bons exercices d'autres communes pour 2023.

L'excellent résultat de 2023 a pour conséquence directe d'améliorer pratiquement tous les indicateurs selon le modèle comptable harmonisé des communes (MCH2), à l'exception de l'indicateur n° 5 relatif à la proportion des investissements.

#### INDICATEURS FINANCIERS MCH2

	2023	2022
1. TAUX DENDETTEMENT NET	85 %	108 %
2. DEGRE D'AUTOFINANCEMENT	1434%	-168 %
3. PART DES CHARGES D'INTERETS	1 %	1 %
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	142 %	154 %
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	4 %	5 %
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	5 %	6 %
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	2618	3241
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	18 %	9 %

L'indicateur n° 1 « le taux d'endettement net » renseigne sur la part des revenus fiscaux nécessaires pour amortir la dette nette. Ce taux s'est nettement amélioré par rapport à 2022 et est passé à 85% en 2023 contre 108% en 2022. La principale raison est le remboursement d'un emprunt de 2 millions de francs, et cela sans péjorer les liquidités à court terme.

Par ricochet, ce remboursement améliore aussi la dette nette par habitant qui passe sous la barre de CHF 2'700.00 mais reste à un niveau « important ».

Cependant, l'indicateur n°5, qui renseigne sur l'effort d'investissement de la commune, montre un taux très faible de seulement 4%. Depuis l'affaire de l'ancien boursier, la commune n'investit plus que sur les projets urgents, mais ceci n'est pas viable sur le long terme. En effet, certaines de nos infrastructures sont vieillissantes (halle de sports, administration communale, routes...) et vont nécessiter des investissements conséquents si nous voulons les maintenir en état.

Qu'en est-il de la situation à l'horizon 2025 - 2028 ?

La planification financière 2025 - 2028 du compte de résultats ne permet actuellement pas d'être optimiste :

- L'évolution des recettes fiscales est difficile à projeter. La tendance des dernières années est plutôt à la hausse, d'autant plus avec la construction du quartier de la Gotta. Néanmoins, il est très difficile de prévoir les recettes fiscales qui seront engendrées, car la majorité des appartements seront en location et leurs livraisons sera échelonnées sur plusieurs années. De plus, les charges des associations intercommunales sont en grande partie calculées sur la population légale ce qui rend difficile toute projection fiable.
- Les charges de transfert relatives au canton sont aussi peu prévisibles, d'autant plus avec le projet de désenchevêtrèrent des tâches cantonales.
- Les associations intercommunales vont investir des centaines de millions de francs ces prochaines années, je citerai par exemple :
  - Transformation et nouvelle construction de la STEP de Pensier
  - Rénovation et construction des homes médicalisés de la Sarine
  - Construction d'un Cycle d'Orientation à Givisiez
  - Mise en application de la Loi sur la défense incendie et les secours et construction de plusieurs bases de départ des pompiers

Il est important de noter que ces investissements vont générer automatiquement de la dette, dont les montants devront être intégrés dans le premier indicateur MCH2. Or si cet indicateur dépasse les 200%, la commune sera obligée de prendre des actions correctives.

 Comme déjà indiqué, la commune va aussi devoir investir afin de rénover ses infrastructures et mettre en place les diverses mesures des Plans d'Agglomération de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> générations. Il est donc trop tôt pour tirer des conclusions hâtives sur le bénéfice exceptionnel de 2023. Le Conseil communal surveille de près la situation et va affiner sa stratégie pour le budget 2025 qu'il partagera lors de la séance du Conseil général prévue le 10 décembre 2024.

Vincent Schickel, syndic

# **CONSEIL GENERAL**

#### **SEANCE DU CONSEIL GENERAL**

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le

# mardi 28 mai 2024, à 19 h 30, au Centre paroissial, à Belfaux

Les citoyennes et citoyens de la commune de Belfaux sont invités à assister à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

#### Ordre du jour

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 mars 2024
- 2. Informations du bureau du Conseil général et du Conseil communal
- 3. Approbation de la modification des Statuts du Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et environs CEFREN (message 152)
- 4. Approbation des statuts de l'AESC (message 153)
- 5. Rapport de gestion 2023
- 6. Comptes 2023
  - a) Présentation générale des comptes
  - b) Rapport de la commission financière
  - c) Comptes de fonctionnement
  - d) Comptes des investissements
  - e) Rapport de l'organe de révision des comptes
  - f) Approbation des comptes 2023 et décharge au Conseil communal
- 7. Propositions
- 8. Questions
- 9. Divers

Un apéritif sera offert à l'issue de la séance.

# SÉANCES DES GROUPES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Nous vous communiquons ci-après les dates fixées pour les séances d'information publiques sur les objets prévus à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 5 mars 2024. Les citoyennes et les citoyens ont la possibilité d'y participer et de faire part de leurs propositions.

Parti ou groupe	Date et heure	<u>Lieu</u>
Le Centre Belfaux - Futuro	Lundi 13 mai 2024, à 19h30	Salle communale, à Belfaux
PS, Centre Gauche - PCS et Ouverture	Jeudi 16 mai 2024, à 19h30	Salle de la jeunesse, (ancienne salle AES) à Belfaux
Arc-en-Ciel	Mardi 21 mai 2024, à 19h00	Salle des réunions du cycle 1, à Belfaux

# **CONSEIL COMMUNAL - ADMINISTRATION GENERALE – AMENAGEMENT - ECONOMIE**

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

# ADMINISTRATION COMMUNALE / DATES DE FERMETURE OCCASIONNELLE DURANT LES VACANCES DE PÂQUES

L'administration communale sera fermée à la population comme suit :



#### 

du vendredi 17 mai 2024, à 11h45 au mardi 21 mai 2024, à 07h30

#### 

du mercredi 29 mai 2024, à 16h00 au lundi 3 juin 2024, à 10h00

Nous vous prions de prendre bonne note de ce qui précède et vous remercions de votre compréhension.

# FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES D'ETE



Durant les vacances d'été, l'administration communale sera fermée comme suit :

# du mercredi 31 juillet 2024, à 16h00, au lundi 19 août 2024, à 10h00.

Durant cette période, si vous souhaitez obtenir une carte d'identité, veuillez vous adresser directement au Service de la Population et des Migrants, secteur passeports suisses et biométrie, Route d'Englisberg 11, à Granges-Paccot (26 no 026 305 15 26).

Pour toute autre urgence ou la location des cartes CFF, un message sera mis sur le répondeur de l'administration communale ainsi que sur le site internet www.belfaux.ch.

Nous vous prions de prendre bonne note de ce qui précède et vous remercions de votre compréhension.

#### **AMENAGEMENT**

#### PAL – MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

La mise à l'enquête publique complémentaire de l'adaptation du plan d'aménagement local (PAL) du 9 février 2024 n'a fait l'objet d'aucune opposition. Les divers documents du PAL ont donc été transmis au canton pour son approbation définitive. Cette étape devrait durer plusieurs mois, mais risque de prendre plus de temps au vu du Plan Directeur Régional qui est toujours en cours d'analyse dans les services du canton.

N'ayant eu aucune opposition de citoyen, le nouveau Règlement Communal d'Urbanisation (RCU) de Belfaux entre en force en date du 9 février 2024. Les citoyens peuvent maintenant demander l'effet anticipé des plans en cas de besoin. Nous rappelons cependant que cette procédure encourt des risques en cas de refus du PAL (l'exemple d'Avry-Centre est bien connu).

Vous pouvez consulter les documents du nouveau PAL depuis le QR code suivant :



La commission d'aménagement va maintenant travailler sur l'inventaire des réserves de zones à bâtir de la commune. Ce point est stratégique pour Belfaux car le canton estime qu'il reste une surface d'environ 12.5 hectares encore constructible sur notre territoire. Or le canton a fixé un seuil maximal de 3.5 hectares au-dessus duquel il n'est pas possible de mettre de nouvelles parcelles en zone à bâtir. Il est donc important d'avoir une vision claire de l'état des réserves de zones à bâtir afin de pouvoir planifier au mieux le développement de notre village.

Durant sa séance du 20 mars 2024, la commission d'aménagement a aussi passé en revue les diverses propositions de nouvelles mesures pour le Projet d'Agglomération de 5ème génération (PA5) qui est actuellement en cours d'élaboration. Pour rappel, les mesures du PA5 doivent être mises en œuvre entre 2028 et 2032, et pourront être subventionnées par la confédération et le canton à hauteur maximale de 50%. Cependant, il n'y aura plus de soutien financier de l'agglo de Fribourg suite à sa dissolution voulue par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil.

#### **ECONOMIE**

#### **PROMOTION ECONOMIQUE**

La commission économique s'est rencontrée 2 fois depuis le début de l'année afin d'aborder divers sujets comme la planification des événements 2024 dont vous trouverez un aperçu ci-dessous. La commission a aussi proposé au Conseil communal d'introduire dans le Flash un chapitre sur la promotion économique de notre village. Ce chapitre n'est pas là pour remplacer la Gazette de l'ICAB mais va permettre de communiquer des informations d'intérêt général en lien avec les entreprises de notre village.

### Stage, Apprentissage, Job d'été

Afin de faciliter la recherche de places de stage, d'apprentissage et de job d'été pour nos jeunes, la commune a contacté toutes les entreprises du village afin qu'elles soumettent leurs places disponibles d'ici au 17 mai 2024.

Dès la fin du mois de mai, la Commune mettra en place une page web dédiée sur son site internet avec toutes les places disponibles.



#### ICAB Tour – Save the date

L'ICAB Tour aura lieu le samedi 21 septembre 2024 durant le week-end du Recrotzon.

Profitez de cette occasion pour (re)découvrir des entreprises de notre village.

Cet événement est ouvert à tous, et sera suivi d'une petite agape.

Plus d'informations à venir prochainement.

#### Apéritif économique – Save the date

Le traditionnel apéritif économique aura lieu le jeudi 21 novembre 2024 à la salle paroissiale.

Cet événement est réservé aux chef/cheffes d'entreprises ayant une entreprise domiciliée à Belfaux/La Sonnaz ou celles et ceux résidant à Belfaux.

Plus d'informations à venir prochainement

# **CULTURE- LOISIRS - JEUNESSE**

#### **FETE DU 1ER AOÛT**

La fête du 1<sup>er</sup> Août 2024 sera organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Belfaux. Celle-ci aura lieu le

# mercredi 31 juillet 2024, au terrain de football, à Belfaux.

Veuillez d'ores et déjà réserver cette date. De plus amples renseignements vous parviendront en temps voulu.

#### CALENDRIER DE L'AVENT

Nous vous informons que la Commission d'animation et d'intégration organisera à nouveau cette année le calendrier de l'AVENT entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 23 décembre 2024.

Vous pouvez d'ores et déjà pré-réserver une date auprès de l'administration communale soit par au no 026 476 60 20 ou par e-mail à commune@belfaux.ch.

# BELFAUX – BELFETE 2025 / RAPPEL RECHERCHE DE MEMBRES POUR LE COMITE D'ORGANISATION

En vue de l'organisation de Belfaux-Belfête 2025, nous lançons

# un appel à candidature aux personnes intéressées à faire partie du comité d'organisation.

Si vous souhaitez faire partie du comité d'organisation de Belfaux-Belfête 2025 ou avez des questions, veuillez contacter l'administration communale soit par au no 026 476 60 20 ou par e-mail : <a href="mailto:commune@belfaux.ch">commune@belfaux.ch</a>.

# **SENIOR +**

#### L'ASSIETTE CONVIVIALE

Nous vous rappelons ci-après les prochaines dates fixées pour **l'assiette conviviale.** Celle-ci est réservée uniquement aux personnes âgées de 65 ans et plus. Prix : à votre bon cœur – chapeau à la sortie.

<u>Dates</u>	Délai d'inscription	
■ 30 mai 2024	27 mai 2024	
<ul><li>27 juin 2024</li></ul>	24 juin 2024	
<ul> <li>26 septembre 2024</li> </ul>	23 septembre 2024	
<ul><li>31 octobre 2024</li></ul>	28 octobre 2024	1/3/1
<ul><li>28 novembre 2024</li></ul>	25 novembre 2024	420
<ul> <li>19 décembre 2024</li> </ul>	16 décembre 2024	

Les inscriptions sont obligatoires jusqu'à la date indiquée ci-dessus (15 personnes au maximum par repas, l'ordre d'arrivée des inscriptions faisant foi) auprès de l'administration communale soit par au no 026 476 60 20 ou par e-mail à commune@belfaux.ch.

### **DÎNER À L'AUBERGE DU MOUTON**

Nous vous rappelons, ci-après, les prochaines dates fixées par la Commission Senior+ pour le **dîner à l'Auberge du Mouton**, à **Belfaux**. Ce dîner a lieu chaque deuxième mardi du mois et il est réservé uniquement aux personnes de 65 ans et plus.

#### **Dates**

14 mai 202411 juin 20249 juillet 2024

10 septembre 2024

8 octobre 2024

■ 12 novembre 2024

■ 10 décembre 2024

#### **Délai d'inscription**

10 mai 2024 7 juin 2024 5 juillet 2024

6 septembre 2024

4 octobre 2024

8 novembre 2024

6 décembre 2024

Prix: CHF 15.00, boissons non comprises

Les inscriptions sont obligatoires auprès de l'administration communale soit par au no 026 476 60 20 ou par e-mail à <u>commune@belfaux.ch</u>.

# **DECHETTERIE - ENVIRONNEMENT**

#### **DECHETTERIE**

### HORAIRES SPÉCIAUX JUSQU'AUX VACANCES D'ÉTÉ

#### **⇒** Fermeture exceptionnelle de la déchetterie



La déchetterie sera exceptionnellement fermée aux dates suivantes :

↓ Lundi 20 mai 2024
 ↓ Mercredi 31 juillet 2024
 Lundi de Pentecôte
 Veille du 1<sup>er</sup> Août

Mercredi 14 août 2024
Veille de la Fête de l'Assomption

### Collecte mobile déchets spéciaux

Deux collectes mobiles de déchets spéciaux seront organisées aux dates suivantes :

♣ Samedi 29.06.2024 de 09h30 à 11h30
 ♣ Samedi 16.11.2024 de 09h30 à 11h30

Sont notamment acceptés : peintures, colles, vernis, solvants, acides, bases, médicaments, désherbants, pesticides, aérosols, déchets avec du mercure.

#### **CALENDRIER DU RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS (RAPPEL)**

Nous vous rappelons ci-après, les dates retenues jusqu'en décembre 2024 pour la collecte des déchets encombrants (matériel incinérable d'un volume supérieur à 35 litres). Le métal doit être séparé et déposé dans la benne prévue à cet effet.

<u>Mois</u>	<u>Dates</u>
🖶 mai	du 27 mai au 1 <sup>er</sup> juin 2024
👃 juin	du 24 juin au 29 juin 2024
📥 juillet	du 22 juillet au 27 juillet 2024
🖶 août	du 26 août au 31 août 2024
📥 septembre	du 23 septembre au 28 septembre 2024
octobre	du 21 octobre au 26 octobre 2024
novembre	du 25 novembre au 30 novembre 2024
décembre	du 16 décembre au 21 décembre 2024

#### Que peut-on déposer dans la benne à encombrants ?

Nous avons remarqué que certaines personnes utilisent la benne à encombrants pour se débarrasser de leurs déchets ménagers. Nous tenons à rappeler que seuls les déchets urbains incinérables trop volumineux pour être placés dans un sac poubelle de 60 litres, ou dépassant les dimensions de 60 cm, sont acceptés dans la benne à encombrants (par exemple : matelas, moquettes, mobilier, corbeille à linge, etc.).

Les sacs poubelles sont strictement interdits. Les déchets encombrants ne répondant pas à cette description seront refusés.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Les informations générales relatives à la déchetterie sont disponibles en scannant le Code QR ci-après :



#### **ENVIRONNEMENT**

#### Lutte contre les néophytes

En Suisse, il y a environ 90 espèces de plantes néophytes (plantes exotiques introduites accidentellement ou intentionnellement dans l'environnement naturel). Certaines espèces sont dites « envahissantes », car elles se répandent rapidement au détriment des espèces indigènes. Sur le canton de Fribourg, 15 espèces sont particulièrement problématiques. Une stratégie cantonale est en cours d'élaboration.

Afin de nous aider à lutter contre ces néophytes, nous continuons notre série avec une nouvelle espèce de plantes invasives. D'autres seront ajoutées dans nos prochains Flash Info.

Nous vous rappelons l'existence de l'application « InvasisApp » qui vous aide à les reconnaître, les observer et les recenser. Elle est disponible gratuitement.

### Priorité 2: Vergerette annuelle

#### Ornemental

### Amérique du Nord

40-100 cm de haut, feuilles vert clair dentées, fleurs comme des «pâquerettes sur tige».

#### Lutte:

Petites populations: arracher 3 fois/an Grandes populations: faucher 5-7 fois/an avant la floraison

Toute la plante est à éliminer avec les déchets ménagers



# **MOBILITE - POLICE - CIMETIERE**

#### **MOBILITE**

# **CARTE JOURNALIÈRE DEGRIFFÉE COMMUNES (RAPPEL)**

Les « cartes journalières dégriffées Communes » sont vendues sous la forme de billets électroniques nominatifs.

La carte journalière dégriffée Communes est une offre contingentée. Son principe est le suivant : plus vous réservez tôt, plus vous voyagez à prix réduit.

Vous avez la possibilité de réserver cette carte auprès de :

Administration communale de Belfaux Route de Lossy 7 /1782 Belfaux e-mail : commune@belfaux.ch / To no 026 476 60 20

Pour de plus amples renseignements concernant la carte dégriffée Communes, veuillez vous rendre à la page 19 du présent Flash Info.

#### **POLICE**

### TRANQUILLITÉ ET REPOS PUBLICS (RAPPEL)

Nous vous rappelons que les activités pouvant troubler le repos de tiers ne peuvent pas être effectuées les dimanches et jours fériés ainsi que les autres jours entre 22h00 et 06h00.

Nous vous demandons également de ne pas tondre le gazon ou d'utiliser d'autres machines à moteur les dimanches et jours fériés ainsi que durant les heures des repas pendant la semaine, à savoir à midi, entre 12h00 et 13h30, et le soir, dès 19h00.

Merci de bien vouloir prendre note de ce qui précède et de vous conformer dans la mesure du possible à ces directives.



#### **DÉTENTEURS DE CHIENS - DIRECTIVES**

Suite à plusieurs plaintes adressées au Conseil communal relatives à la détention de chien, nous vous rappelons, ci-après, certaines directives.

Le détenteur ou la détentrice d'un chien est tenu de :

- prendre toutes les mesures propres à éviter qu'il ne trouble l'ordre, la sécurité, la salubrité et la tranquillité publics;
- ♣ l'éduquer de façon à assurer la protection des personnes, des animaux et des choses et doit en tout temps l'avoir sous contrôle;
- prendre les mesures afin qu'il n'incommode les passants ;
- prendre les mesures pour qu'il n'erre pas sur le territoire communal ;
- tenir son animal en laisse au centre du village, dans les quartiers d'habitation et aux alentours immédiats des places de sport ;
- ↓ le tenir en laisse en forêt entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 juillet ;

#### STATIONNEMENT DES GENS DU VOYAGE DANS LE CANTON DE FRIBOURG

La Police cantonale Fribourg rappelle quelques principes liés au stationnement hors de l'aire d'accueil officiel s'agissant des ayants droit du terrain (propriétaire, locataire, fermier) :

- La Police cantonale doit être avisée de l'arrivée des gens du voyage sur leur terrain.
- L'évacuation des déchets, la sécurité routière, la salubrité et la protection de l'environnement sont de leur responsabilité.
- La négociation de l'installation se fait par l'intermédiaire de la police.
- La durée du séjour est, en règle générale, limitée à 5 jours.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer aux Directives sur le stationnement des gens du voyage suisses ou étrangers du 5 juillet 2017 mis à jour au 5 mars 2024.

#### **CIMETIERE**

#### **CROIX ST-MAURICE**

La restauration de la Croix St-Maurice se trouvant dans le cimetière est terminée. Celle-ci a retrouvé sa place dans le cimetière depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier.

L'inauguration de la nouvelle croix aura lieu prochainement. De plus amples renseignements à ce sujet vous parviendront ultérieurement.

# BIBLIOTHÈQUE - ÉCOLE MATERNELLE

# BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE DE BELFAUX — MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE

Dès le 1<sup>er</sup> février 2024, la Bibliothèque régionale de Belfaux est ouverte comme suit :



Pour de plus amples renseignements sur la Bibliothèque régionale de Belfaux, veuillez vous rendre sur le site <a href="https://biblio-belfaux.info/NetBiblio/">https://biblio-belfaux.info/NetBiblio/</a> ou via le code QR ci-après



#### MATERNELLE DE BELFAUX

La **Maternelle de Belfaux** accueille les enfants ayant **3 ans** révolus au 31 juillet 2024, ils peuvent fréquenter l'école maternelle pour 2 demi-jours.

Pour l'année scolaire prochaine 2024-25, il reste quelques places :

- Soit dans le groupe du lundi et mercredi matin de 09h00 à 11h00
- Soit dans le groupe du mardi après-midi de 13h45 à 15h45 et jeudi matin de 09h00 à 11h00

Pour de plus amples informations, nous vous prions de bien vouloir prendre contact par courriel à <u>maternelle@belfaux.ch</u>



Des bulletins d'inscription sont disponibles à l'administration communale.

Socialisation, autonomie, développement, créativité, découverte, plaisir de jouer, peindre, chanter.

# **BÂTIMENTS ET ENTRETIEN**

#### **ENGAGEMENT DES JEUNES GENS DURANT L'ÉTÉ 2024**

Durant **une semaine** pendant les vacances d'été, le Conseil communal engage, contre rémunération, des jeunes gens pour effectuer les nettoyages des bâtiments communaux ainsi que divers entretiens d'extérieurs.

Critères d'engagement : • être domicilié(e) à Belfaux

• être né(e) en 2004, 2005, 2006 ou 2007

Dates des travaux : • du 8 au 12 juillet 2024

Le nombre de places est limité et la date d'inscription fera foi. Par conséquent, les personnes intéressées doivent s'inscrire jusqu'au 17 juin 2024, dernier délai.

Veuillez retourner le bulletin d'inscription se trouvant à la page 28 du présent Flash Info soit par e-mail à <u>commune@belfaux.ch</u> ou par courrier postal à : **Administration communale, Route de Lossy 7, CP 134, 1782 Belfaux** 

 $\bullet$   $\diamond$   $\bullet$   $\diamond$   $\bullet$   $\diamond$ 

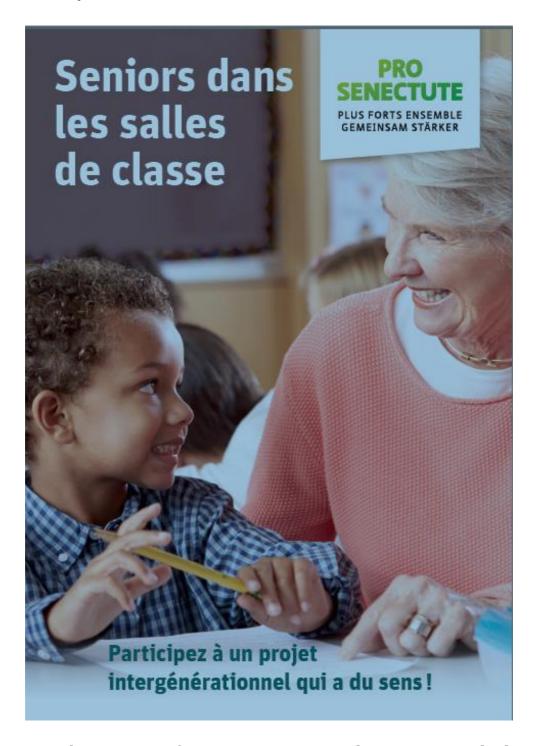
# **MANIFESTATIONS DIVERSES**

#### JUVENALIA – FESTIVAL DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE



# **INFORMATIONS DIVERSES**

### PRO SENECTUTE / SENIORS DANS LES SALLES DE CLASSE





L'école de Belfaux recherche des Seniors motivés à collaborer avec ses classes dans le cadre du projet « Seniors dans les IMPORTANT classes ». Nous croyons aux rencontres intergénérationnelles et serions heureux de vous accueillir à l'école!

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Christine Duc, directrice de l'école, au 026 475 40 24 ou par mail à dir.ep.belfaux@edufr.ch.

#### CARTE JOURNALIÈRE DÉGRIFFÉE COMMUNES

**⇔** SBB CFF FFS

## Carte journalière dégriffée Commune.

La carte journalière dégriffée Communes est une offre contingentée disponible auprès des communes et des villes.

Son principe est le suivant : plus vous réservez tôt, plus vous voyagez à prix réduit.

Prix.

La carte journalière dégriffée communes existe en deux niveaux de prix. Le niveau de prix le plus avantageux est disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage.

Assortiment	Niveau de prix 1 disponible Jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 disponible jusqu'à la veille du voyage
2ème classe avec demi-tarif	39 francs	59 francs
2ème classe sans demi-tarif	52 francs	88 francs
1ère classe avec demi-tarif	66 francs	99 francs
1ère classe sans demi-tarif	88 francs	148 francs

Pour savoir où, quand et à quels prix la carte journalière dégriffée Communes est disponible, veuillez consulter la page **cartejournalière-commune.ch** 

Vous trouverez aussi les conditions détaillées de l'offre ici.





# MISE A DISPOSITION DU SERVICE DE POLICE DU BATAILLON DES SAPEURS-POMPIERS DE SARINE-NORD

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur la défense incendie et les secours (LDIS), l'organisation des corps de sapeurs-pompiers a changé.

En effet, ce sont désormais les associations de communes (dans le cas de la Sarine le Réseau Santé Sarine, ou « RSS ») qui ont repris les corps de sapeurs-pompiers communaux, ou dans le cas de Belfaux, intercommunaux (CSP Sarine-Nord, avec Grolley, La Sonnaz, et Ponthaux).

Or, une des tâches des sapeurs-pompiers est le soutien lors de manifestations locales, notamment en assurant la police de la circulation. Si jusqu'à présent c'était au Conseil communal que revenait la décision sur demande des organisateurs de telles manifestations d'accorder ou non ce soutien des sapeurs-pompiers, le système a désormais changé, puisque c'est le RSS qui prendra cette décision.

La gestion des ressources étant maintenant centralisée au niveau du district, il y aura donc des nouveaux critères d'évaluation. Par conséquent et pour bénéficier de l'engagement des sapeurs-pompiers, vous devez remplir un formulaire que vous pourrez vous procurer auprès du RSS ou en envoyant un courriel à

info.bataillon-sarine@santesarine.ch.

Ledit formulaire devant passer entre différents services jusqu'à la confirmation de l'engagement, il importe qu'il soit transmis au plus tard 30 jours avant la date de la manifestation au commandant de la CSP Sarine-Nord.

Afin que la commune puisse, le cas échéant, soutenir les demandes auprès du RSS, vous pouvez mettre l'administration communale en copie de votre envoi.

En outre, les manifestations organisées dès 2025 et nécessitant une intervention des sapeurs-pompiers devront être annoncées au commandant au plus tard le 31 octobre pour l'année suivante.

Merci de bien vouloir prendre note de ce qui précède.

#### **SECTION DES SAMARITAINS DE BELFAUX / COURS (Rappel)**



# PROCHAINS COURS 2024 ORGANISES A BELFAUX PAR LA SECTION DES SAMARITAINS

#### **Urgence chez les petits enfants (UPE)**

Cours	Dates	Horaires
Cours 2	01 et 11 juillet 2024	19h00 – 22h00
Cours 3	17 et 21 octobre 2024	19h00 – 22h00

#### **Cours BLS-AED (réanimation cardio-pulmonaire)**

Cours	Dates	Horaires
Cours 3	13 juin 2024	19h00 – 22h00
Cours 1	26 septembre 2024	19h00 – 22h00
Cours 1	21 novembre 2024	19h00 – 22 h00

#### Cours de sauveteur

Cours	Dates	Horaires
Cours 2	5 et 6 juillet 2024	18h00 – 21h00 et
		08h00 - 16h00

#### Renseignements:

Pour les cours : M. Brügger, **no** 079 357 79 27 ou belfaux@sama-chf.ch

Pour la section : le président, **no** 079 613 95 87 ou <u>www.samaritains-belfaux.ch</u>

Mise à disposition du matériel tel que cannes anglaises, rollators, etc. :

Mme Thérèse Piller: To no 079 234 32 21.

#### Devenez samaritain(e) et apprenez les gestes qui sauvent!

Rejoignez la Section des Samaritains de Belfaux pour profiter d'une formation continue gratuite. Exercice tous les premiers lundis du mois, à 20h00, au Centre paroissial de Belfaux.

### Renseignements:

Pour les cours :

M. Brügger,

no 079 357 79 27

belfaux@sama-chf.ch

Pour la section:

le président,
no 079 613 95 87
www.samaritains-belfaux.ch

Mise à disposition du matériel tel que cannes, etc...

#### **GROUPE DE RECHERCHES HISTORIQUES DE BELFAUX**

Le Groupe de Recherches historiques de Belfaux fête cette ses 40 ans d'existence cette année.

Il a en effet été créé par assemblée constitutive du 18 juin 1984 avec à la Présidence Madame Isolde Morel et au secrétariat Mesdames Marie-Thérèse Page et Simone Vörös.

Le groupe est possesseur de nombreuses archives liées à l'histoire de la commune et de la région (textes, photos, articles, livrets) stockées en son petit local à l'école de Belfaux. Il est soutenu par ses membres et par la paroisse et la Commune de Belfaux.

Il organise chaque année une conférence à l'issue de son assemblée générale, ainsi qu'une visite d'un lieu à caractère historique dans la région.

Les dernières conférences ont eu pour thème : « Secrétaire communal, histoire d'un métier » avec Anne de Steiger et Michel Sallin (2024), « Quelle est la part de vérité dans la fiction policière ? » avec Laurent Eltschinger (2023), « L'histoire locale de la police » avec le Sergent Bertrand Ruffieux (2022), « Nova Friburgo » avec Raphaël Fessler (2021), « l'histoire de la pêche et de la pisciculture » avec Jean-Blaise Monney et Raphaël Bossy (2019).

Quant aux visites, elles ont emmené leurs participants au château de Delley (2023), au petit musée agricole d'Autafond (2022), aux remparts de Fribourg (2019), à la chapelle de Courtion (2018), à Guggisberg (2017).

Le groupe de recherches historiques a publié des plaquettes historiques comme « Belfaux au temps du Sonderbund » (1987) ou « Chronique de l'école de Belfaux » (2008). Il émet également chaque année un article sur l'histoire locale dans le journal de l'ICAB : « La Gazette de Belfaux ». Il accueille en outre des personnes effectuant des travaux de recherches sur l'histoire locale. Les deux dernières très belles réalisations sont : « Restauration du clocher de l'église de Belfaux » par Alèxe Gremaud (2019) et « Le château du bois : entre maison patricienne et établissement social », travail de maturité de Margot Sallin (2023).

Le comité actuel se compose de : Adrien de Steiger, Président, Michel Sallin, secrétaire, Eugénie Mantel, coordinatrice et Christophe Thode, membre.

Le GHRB accueille très volontiers de nouveaux membres, ainsi que toute personne intéressée à faire partie du comité (3 à 4 réunions annuelles + assemblée générale).

N'hésitez pas à visiter notre site Internet : www.histoire-belfaux.ch! Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.

Le comité du groupe de recherches historiques de Belfaux et environs

#### LIGUES DE SANTE DU CANTON DE FRIBOURG



Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches. Nous consultons à domicile ou dans nos antennes à Fribourg, Châtel-St-Denis, Cugy, Guin, Morat et au Centre de santé du Sud fribourgeois à Billens et à Riaz.



#### Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches
- Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique

026 426 02 90 - info@liguecancer-fr.ch / www.liguecancer-fr.ch



### Dépistage du cancer Fribourg

- Mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon

026 425 54 00 - depistage@liguecancer-fr.ch/www.liguecancer-fr.ch



## Équipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soins palliatifs spécialisés
- Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave
- Assistance 24/7 aux personnes accompagnées et à leurs proches
- Formation de professionnels et de bénévoles

026 426 00 00 - voltigo@liquecancer-fr.ch - www.liquecancer-fr.ch



#### diabètefribourg

- Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes
- Soins spécifiques de pieds de diabétiques
- Consultations diététiques
- Vente de matériel spécialisé
- Formation de professionnels des domaines scolaires et de la

#### santé

Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 - info@diabetefribourg.ch - www.diabetefribourg.ch



#### Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Consultations infirmières et suivi ambulatoire des affections pulmonaires
- Permanence 24/7 sans rendez-vous
- Instruction, location et vente d'appareils respiratoires
- Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage
- Formation de professionnels de santé
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 - info@liguepulmonaire-fr.ch - www.liguepulmonaire-fr.ch



#### **CIPRET Fribourg**

• Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention

026 425 54 10 - info@cipretfribourg.ch - www.cipretfribourg.ch/

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2 I Case postale / Postfach I 1701 Fribourg / Freiburg I T 026 426 02 66

info@liguessante-fr.ch I www.liguessante-fr.ch I www.gesundheitsligen-fr.ch IBAN CH30 0900 0000 1735 9720 8

#### **PRO JUVENTUTE: ATELIERS PARENTS EN LIGNE**



#### FRIBOURG SOLIDAIRE – PROJET AU BÉNIN





# Sortir de la spirale de l'endettement et accéder à une meilleure alimentation

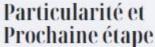


importants et réaliser de petits de leur situation de vie. projets avec leurs propres ressources

Pont Universel soutient la Après 2 ans de dialogues et Les hommes sont création et l'organisation de 11 d'accompagnement, les maintenant impliqués dans ces groupements de solidarité de membres de ces groupements questions. femmes et 8 groupements comprennent la nature des Ensemble, ils ont réalisé des mixtes. Ces groupes sont pertes de récoltes et du cercle activités agricoles communes ; composés principalement de vicieux de l'endettement qui maraîchage, transformation de femmes issues de diverses touche la plupart des foyers. riz et de karité. familles, qui se rassemblent. Des propositions de solutions. Les autorités traditionnelles pour se soutenir mutuellement. aux problèmes de malnutrition locales et la mairie apportent identifier les problèmes les plus ont été émises suite à l'analyse leur soutien aux groupements

aussi

pour leurs activités.



Ce projet est un projet non assistantiel basé principalement sur la mobilisation des ressources au sein des Groupements de Solidarité à travers un accompagnement.

Pour les années 2024 à 2026, les membres ont décidé d'une priorité: passer de l'agriculture conventionnelle à l'agroécologie qui permettra de produire une nourriture saine, équilibrée et suffisante pour les familles et les enfants



Chaque contribution nous permet de renforcer les projets de nos membres

Avec 1 franc par an par habitant, c'est possible



Fribourg-Solidaire, la fédération fribourgeoise de coopération au développement cofinance ce projet

Fribourg-Solidaire, c'est:

Des projets de qualité: chaque projet est analysé par les expert-es de la commission technique selon de stricts critères.

Des résultats tangibles: les rapports financiers et opérationnels de chaque projet sont

Transparence: Fribourg-Solidaire rend compte de l'utilisation des fonds publics investis, informe du déroulement et des résultats des projets en toute transparence.

www.fribourg-solidaire.ch

#### **BULLETIN D'INSCRIPTION**

# TRAVAUX D'ÉTÉ 2024 / Bulletin d'inscription

Nom :	Prénom :	
Né(e) le :	<b>a</b> no :	
Adresse :		
Date des travaux :	☐ du 8 au 12 juillet 2024	
Belfaux, le	Signature :	

À retourner **d'ici au 17 juin 2024, au plus tard,** soit par courrier postal à l'Administration communale, Rte de Lossy 7, CP 134, 1782 Belfaux, soit par e-mail à <u>commune@belfaux.ch</u>.

### **NUMEROS UTILES**



SERVICES	<u>NUMÉRO</u>
Administration communale	026 476 60 20
Carte dégriffée Commune	026 476 60 20
Police – urgences	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
La Main Tendue	143
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414
Police cantonale	026 305 16 17
Police de proximité Sarine-Ouest	026 305 88 30
Police de proximité	026 305 88 20
Police fédérale hotline	0800 820 008
Hôpital cantonal	026 306 00 00
Medhome / Médecins à domicile	026 670 07 00
Passe-Partout Sarine	026 422 56 20
Pharmacie du Hêtre	026 475 21 61
Pharmacie de Belfaux	026 475 45 75
Service social de la Sonnaz	026 460 87 00
Justice de paix de la Sarine, Fribourg	026 305 86 00
Service officiel des curatelles	026 475 91 10
Aide aux victimes de violence et d'abus sexuels (LAVI)	026 305 15 30
Difficultés d'ordre social	026 322 10 14
Education familiale	026 321 48 70
Service d'aide et de soins à domicile (SASDS)	026 425 55 25
Réseau Santé Sarine – Centre de coordination	026 425 55 25